

LES EUROPEENS EN 2030: VIEUX ET PAUVRES?

**par Gérard DEPREZ
Ministre d'Etat
Député européen**

I. Remarques préliminaires

1) Je ne suis pas démographe. Les chiffres que je vais citer, je ne les ai pas calculés moi-même (j'en suis bien incapable): ils sont tous tirés de publications de centres de recherches reconnus ou d'organismes officiels.

2) La marge d'erreur peut être importante

- au niveau mondial: quelques centaines de millions
- au niveau européen: quelques dizaines de millions
- au niveau belge: quelques dizaines de milliers.

3) Aucune projection ou prévision ne peut réellement prendre en compte des catastrophes naturelles ou des événements aux conséquences imprévisibles: guerre nucléaire, pandémie,...

II. Cinq faits marquants au niveau mondial

II.1 L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

La population mondiale devrait s'accroître de plus de 40 % d'ici 2050, et dépasser 9 milliards d'habitants.

II.2 L'INDE ET LA CHINE

Dès 2030, l'Inde devrait dépasser la Chine comme pays le plus peuplé de la planète. En 2050, l'Inde aurait +/- 1,6 milliards d'habitants
la Chine +/- 1,4 milliards d'habitants

II.3 L'EXCEPTION EUROPEENNE

L'explosion démographique touchera tous les continents, à l'exception du continent européen où la population diminuera.

	2004	2050
Asie/Océanie	1,5 MD	2,36 MD
+Chine	1,3 MD	1,43 MD
+Inde	1,1 MD	1,6/1,7 MD
Afrique	0,885 MD	1,94 MD
Amérique latine	0,549 MD	0,778 MD
Amérique du Nord	0,326 MD	0,457 MD
Europe	0,728 MD	0,668 MD

Remarquons l'exception américaine. Parmi les pays riches, les U.S.A. sont les seuls en vraie croissance démographique (le Canada aussi par ailleurs):

U.S.A.

2004

2050

293 millions

420 millions

II.4 LE VIEILLISSEMENT GENERALISE

Bien qu'elle soit globalement en expansion rapide, la population mondiale est déjà en voie de vieillissement, en particulier en Europe, au Japon et en Chine.

Exemples:

- Au Japon, en Italie, en Allemagne, la proportion des plus de 65 ans est déjà plus importante que celle des moins de 15 ans.

- Au Japon, en 2025, les octogénaires constitueront la classe d'âge la plus importante.

- La Chine est entrée dans la courbe du vieillissement à la fin des années 70 (rupture autoritaire de la courbe de fécondité). En 2050, la Chine sera très vieille avant d'être devenue globalement riche.

Par contre, les jeunes seront très nombreux dans certaines zones:

Afrique centrale (dont Zaïre)

Proche Orient

Pays musulmans (Pakistan, Indonésie, Nigéria,...)

et les Etats Unis.

II.5 LE DEFICIT DE FEMMES

Un phénomène singulier: le déficit de femmes dans certaines zones, en particulier en Inde et en Chine.

Dès à présent, le démographe français Jean-Claude CHESNAIS de l'INED (Institut national d'études démographiques) constate qu'aujourd'hui déjà, il manque des femmes en Inde et en Chine (50 millions de part et d'autre).

Il estime qu'il n'est pas exclu que le déficit de femmes atteigne 200 millions en 2025 sur la planète.

III. Le vieillissement et ses conséquences dans l'Union européenne

Pour cette partie de mon exposé, je me base essentiellement sur le rapport spécial, publié début 2006, rédigé par le Comité de politique économique et la Commission européenne (DG ECOFIN), sous la direction du belge Henri Bogaert, Commissaire au Plan:

"The impact of ageing on public expenditure: projections for the EU 25 Member States on pensions, health care, long-term care, education and unemployment transfers (2004-2050)"

III.1 DEUX FAITS MARQUANTS (d'après les projections)

1. Premier fait marquant:

REGRESSION LEGERE POUR UE 25

Globalement, la population totale de l'UE25 ne devrait connaître qu'une légère régression entre 2004 et 2050 (je rappelle que pendant la même période, les U.S.A. vont gagner 100 millions d'habitants):

<u>2004</u>	<u>UE 25</u>	<u>2050</u>
457 millions		454 millions

- Première remarque:

Le rythme de cette régression n'est pas constant:

de 2004 à 2025, la population devrait s'accroître de +/- 13 million (solde migratoire)
par contre de 2025 à 2050, la population devrait décroître de +/- 20 millions.

- Deuxième remarque:

Le rythme de cette régression est très différent selon les pays:

en 2004 déjà, pour 7 pays parmi les 10 nouveaux

en 2013 pour l'Italie

en 2014 pour la R.F.A. et la Slovénie

en 2018 pour le Portugal

en 2020 pour la Grèce

en 2022 pour l'Espagne

en 2028 pour la Finlande

en 2029 pour l'Autriche

en 2032 pour le Danemark

en 2036 pour les Pays-Bas

en 2037 pour la Belgique

en 2040 pour le Royaume Uni

en 2042 pour la France

La croissance devrait continuer en Irlande, à Chypre, au Luxembourg, à Malte, en Suède.

2. Deuxième fait marquant:

STRUCTURE RADICALEMENT MODIFIEE

Si la population globale évolue peu, la structure de la population change radicalement.

Selon le rapport, dès 2010, la population en âge de travailler (15-64) commence à diminuer pour atteindre une diminution globale de 48 millions en 2050! (17%).

Dans le même temps, la population âgée de plus de 65 ans connaîtra une augmentation de 58 millions, soit 77 %.

De ce fait, sur la période, le ratio de dépendance démographique (c'est-à-dire le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport au 15-64 ans) devrait doubler pour atteindre 51 % en 2050. En d'autres termes, alors qu'il y a aujourd'hui 4 personnes en âge de travailler pour chaque "aîné", il n'y en aura plus que 2 en 2050.

III.2 TROIS CONSEQUENCES MARQUANTES

1. Diminution de la population active

Même si on fait l'hypothèse d'une augmentation sensible des taux d'activités (global, femmes, travailleurs âgés) pour atteindre les objectifs de Lisbonne en 2010 - et les dépasser en 2020 - la population active va diminuer sur la période, en deux phases distinctes:

2004-2017: 20 millions d'actifs en plus
2017-2050: 30 millions d'actifs en moins

soit 10 millions d'actifs en moins sur la période, avec le point de basculement vers 2017/2018.

2. Diminution de la croissance

Comme conséquence de ces changements, les experts prévoient que les taux de croissance potentiels du P.I.B. baisseront dans toute l'UE.

2004-2010	2,4%
2011-2030	1,9 %
2031-2050	1,2 %

3. Augmentation sensible de certaines dépenses publiques (retraites et soins de santé)

Pour l'UE dans son ensemble, il est prévu une augmentation moyenne des dépenses publiques d'environ 4 points de P.I.B. entre 2005 et 2050.

Mais cette moyenne camoufle des écarts très importants entre pays:

Chypre + 11,8 points
Portugal + 9,7 points
Espagne + 8,5 points
Belgique + 6,3 points
Pologne - 6,7 points (privatisation des pensions)

IV. Le vieillissement et ses conséquences en Belgique

Pour cette partie de mon exposé, je me base essentiellement sur les travaux du Bureau Fédéral du Plan et plus particulièrement sur une note de Micheline LAMBRECHT "Impacts du vieillissement de la population sur les dépenses publiques" (mars 2006)

IV.1 FAITS MARQUANTS

1. Population globale en légère croissance

Globalement, et contrairement à beaucoup d'autres pays européens, la population belge va rester en légère croissance sur la période

10,4 millions en 2004

10,8 millions en 2050

Cela est dû, à la fois:

à un solde migratoire positif

à un taux fécondité (1,66 à 1,70) supérieur à la moyenne européenne

à une espérance de vie en accroissement (+/- moyenne européenne)

2. Structure de la population radicalement modifiée

Si la population globale reste positivement orientée, la structure de la population va changer profondément durant cette période:

	2004	2050	
0-14 ans	1,8 million	1,6 million	- 200.000
15-64 ans	6,8 millions	6,3 millions	- 500.000
65 ans et +	1,8 million	3,0 millions	+ 1. 200.000

En conséquence de quoi, le coefficient démographique de dépendance [(65+/15-64) X100] se détériore de manière très nette:

en 2000 il est de 25.5

en 2050 il est proche de 48

soit plus ou moins 2 personnes en âge d'activité pour chaque pensionné.

IV.2 CONSEQUENCES MARQUANTES

1. L'emploi

La situation, sur ce plan, est assez paradoxale dans notre pays.

Si la Belgique prend des mesures pour améliorer son taux d'emploi (dans une proportion comparable à la moyenne européenne mais en partant de plus bas), l'emploi devrait augmenter jusqu'aux environs de 2010, se stabiliser entre 2011-2030 et baisser légèrement de 2030 à 2050.

L'OCDE affirme toutefois que si la Belgique avait le courage de mettre en oeuvre des réformes très ambitieuses pour améliorer son taux d'emploi qui est particulièrement faible:

pour travailleurs âgés (29 % des 55-64)

pour les jeunes (27 % des 15-24)

et pour les minorités ethniques,

l'emploi pourrait s'améliorer de 12 % d'ici à 2050!

2. Diminution de la croissance

Sur ce plan, pour la Belgique, les travaux du Bureau du Plan prévoient:

2004-2010	+ 2,4
2011-2030	+ 1,8
2031-2050	+ 1,5

3. Dépenses publiques

Globalement, les travaux du Bureau du Plan prévoient que les coûts budgétaires liés au vieillissement

à savoir: - augmentation des coûts des retraites

- augmentation en soins de santé
- augmentation en soins de long terme (dépendance)
- diminution en chômage
- diminution en éducation

vont augmenter de 4,5 en % du P.I.B. entre 2004 et 2030, passant de 25,4 à 29,9;
et de 6,3 en % de P.I.B. entre 2004 et 2050, passant de 25,4 à 31,7.

Pour fixer les idées, 1 point en % du P.I.B. représente aujourd'hui un coût budgétaire de:
+/- 3,1Mds € & 6,3 % du P.I.B. = +/- 19 Mds €

V. Que faire?

Au terme de cette rapide analyse, il y a en tout cas une conclusion qui ne souffre guère de discussion: une population de plus en plus âgée exigera, dans la répartition d'une richesse nationale en croissance plus lente, une part de plus en plus élevée, pour assurer à la fois le paiement des pensions, la demande accrue de soins de santé et de prise en charge de la dépendance, sans parler des besoins de sécurité.

Dans l'état actuel de fonctionnement de nos systèmes sociaux, cela signifie qu'un nombre réduit d'actifs devra assumer la charge d'un nombre plus élevé de retraités qui, par ailleurs, vivront de plus en plus longtemps.

A l'évidence le défi est de taille. Comment y faire face?

Je n'ai pas la prétention d'avoir la réponse adéquate à la question. Je veux toutefois mettre l'accent sur un certain nombre d'éléments qui me paraissent incontournables.

J'en vois cinq:

1. une gestion rigoureuse des finances publiques;
2. une augmentation sensible des taux d'emploi;
3. une accélération de la croissance de la productivité!;
4. une politique active d'immigration;
5. une société "child-oriented".

V.1 UNE GESTION RIGOUREUSE DES FINANCES PUBLIQUES

L'importance des moyens budgétaires à mobiliser à l'avenir pour faire face aux coûts du vieillissement impose à notre pays une gestion particulièrement rigoureuse de ses finances publiques. Cette exigence est d'autant plus forte qu'actuellement le niveau de la dette publique est plus élevée (en pourcentage du P.I.B.) et que le niveau global des prélèvements est l'un des plus lourds de l'U. E.

La politique actuelle en la matière qui ne vise en réalité qu'à l'équilibre budgétaire, ne permettra pas, à mes yeux, d'assurer la soutenabilité des finances publiques à long terme.

Le C.S.F. (Conseil Supérieur des Finances) estime que les finances publiques seraient soutenables à long terme si le solde budgétaire devenait positif de 0,3 % du P.I.B. à partir de 2007, et atteignait 1,5 % du P.I.B. en moyenne entre 2011 et 2018.

Idéalement donc, il faudrait viser à dégager des soldes budgétaires positifs, en vue d'affecter des surplus budgétaires au "fonds du vieillissement" opportunément créé il y a quelques années. Comme notre pays connaît une charge fiscale élevée, la priorité doit être donnée à la limitation de la croissance des dépenses publiques.

V.2 L'AUGMENTATION DES TAUX D'EMPLOI

L'amélioration des taux d'emploi est le deuxième domaine dans lequel notre pays doit faire des efforts considérables.

Actuellement, en Belgique, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est le plus faible de tous les pays de l'Union européenne et de toute la zone OCDE.

BELGIQUE	29 %
FRANCE	37 %
ALLEMAGNE	39 %
PAYS-BAS	44 %
USA	60 %
JAPON	62 %
NORVEGE	69 %
SUEDE	69 %

Parallèlement, en tout cas en Wallonie et à Bruxelles, le taux d'emploi des jeunes est l'un des plus bas de la zone euro et de toute l'Union européenne (27 % à 30 %).

Globalement, on doit admettre que dans notre pays l'incitation à travailler n'est pas assez forte pour les jeunes et que l'incitation à travailler longtemps dans sa vie n'est pas réellement encouragée.

C'est malheureusement un domaine politiquement très délicat où la capacité d'acceptation par la population de réformes ambitieuses est particulièrement faible. Il suffit de penser à cet égard à l'opposition aux mesures prises par le gouvernement belge en matière de prépension et de la virulence en France de l'opposition au CPE cher à Dominique de Villepin.

A titre d'illustration, on pense se demander comment réagirait la population belge si on devait mettre en oeuvre certaines mesures préconisées par l'OCDE pour notre pays?

En voici quelques-unes qui devraient, selon l'OCDE, inciter les travailleurs âgés à rester au travail plus longtemps:

- il faudrait mettre fin au système qui permet aux travailleurs âgés de bénéficier d'allocations de chômage sans obligation de recherche d'emploi;

- les droits à la retraite ne devraient plus s'accumuler pour les prépensionnés jusqu'à 65 ans;
- il conviendrait de réduire la pension anticipée dans les conditions actuariellement équitables en prenant pour base la pension de vieillesse à 65 ans.

En ce qui concerne les jeunes, voici, toujours selon l'OCDE, quelques mesures:

- il faudrait mettre fin aux allocations accordées à ceux qui n'ont jamais travaillé;
- il faudrait assouplir la législation protectrice de l'emploi pour les contrats à durée déterminée.

En matière d'âge d'accès à la pension, on doit en outre se poser la question de savoir comment on peut préparer la population à accepter des réformes délicates, du type de celles déjà adoptées, en préparation ou en discussion dans certains pays européens.

Ainsi, à titre d'exemple:

- en R.F.A., le gouvernement de grande coalition a décidé de repousser, progressivement, à partir de 2012, de 65 ans à 67 ans l'âge légal permettant de bénéficier d'une retraite à temps plein, sauf à justifier 45 ans de cotisations.

- en Espagne, le gouvernement de José Luis Zapatero a soumis aux partenaires sociaux un plan pour convaincre les Espagnols de retarder le moment de leur départ à la retraite. Suivant ce plan, les travailleurs ayant atteint 65 ans et cotisé pendant 35 ans verront leur pension bonifiée d'un taux à définir, pour chaque année supplémentaire travaillée jusqu'à 70 ans. Ceux qui voudront partir à la retraite anticipée devront avoir 61 ans, avoir cotisé pendant 30 ans, et leur pension sera réduite de 6,5 % par année d'anticipation, plus 1 % fixe, et cela jusqu'à 65 ans.

- en Italie et en Suède, des réformes radicales ont été mises en oeuvre sur la base de systèmes "contributifs notionnels" où les gens auront le choix de prendre leur pension au même âge que la cohorte précédente, mais avec une pension moindre ou de travailler plus longtemps mais avec une pension plus élevée.

- en Belgique, le commissaire au Plan, Henri Bogaert, suggère un arbitrage entre liaison du bien-être et âge effectif de la retraite: en d'autres mots, prendre sa pension plus tard pour bénéficier d'une pension plus élevée.

V.3 MEILLEURE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE

Tout en étant relativement élevé, le niveau de la productivité horaire du travail en Belgique, a vu sa croissance ralentir au cours de ces dernières années - alors qu'elle s'est fortement accélérée aux U.S.A. et dans d'autres pays, depuis le milieu des années 90.

Or, il s'agit d'un facteur essentiel pour la croissance.

L'OCDE fait remarquer que "s'il était possible d'augmenter d'un point le taux de croissance annuelle moyenne de la productivité horaire du travail, la baisse du taux de croissance économique résultant du vieillissement serait compensée et le coût budgétaire du vieillissement serait réduit de 0,8 % du P.I.B. en 2030.

Dans les pays où elle est élevée, la croissance de la productivité est essentiellement imputable à l'utilisation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) dans les services, en particulier dans la distribution et les services financiers.

En Belgique, des efforts importants doivent être faits dans ces mêmes secteurs, ainsi que dans les transports, l'énergie,...

V.4 UNE POLITIQUE ACTIVE D'IMMIGRATION

Actuellement déjà tous les pays de l'U.E. font face à des pressions migratoires importantes qui se manifestent sous diverses formes: immigration clandestine souvent organisée par des réseaux criminels, utilisation des conventions internationales protégeant les réfugiés mais camouflant, dans 85 % des cas, des demandeurs économiques, tourisme de travail...

Compte tenu de la situation politique, économique et démographique des pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, du Moyen Orient, du Caucase, cette pression migratoire ne va pas diminuer mais va, au contraire, s'amplifier au cours des prochaines années.

Pour faire face à cette situation, il n'y a pas d'autre alternative que la mise en oeuvre d'une politique intégrée au niveau de l'Union européenne. Cette politique intégrée comporte nécessairement plusieurs volets qui doivent être mis en oeuvre simultanément:

meilleur contrôle des frontières extérieures, harmonisation des procédures et des statuts, accords de réadmission,...

Mais elle doit comporter également, selon moi, deux autres volets aussi indispensables que les précédents, à savoir:

une offre ciblée d'immigration et une véritable politique d'intégration des migrants.

En Belgique, c'est d'ailleurs ce dernier volet qui est à la fois le plus urgent et le plus nécessaire.

V.5 UNE SOCIETE "CHILD-ORIENTED"

Même s'il ne faut pas en attendre des miracles, à court et même à moyen terme, sur le plan démographique - les femmes dont les enfants auront 20 ans en 2050 sont déjà nées - il est nécessaire de réfléchir, non pas à une simple politique de promotion des naissances, mais à un véritable "plan Marshall" (c'est très à la mode) pour une société "child-oriented".

Je n'ai, à ce moment, ni le temps ni la compétence pour en définir le contenu. Tout au plus, puis-je suggérer quelques pistes, sous forme de questions, pour que l'arrivée des enfants soit rendue plus compatible avec le travail professionnel des femmes et les coûts croissants de l'éducation.

Est-il normal, par exemple, que les transports publics deviennent gratuits pour les personnes âgées et ne le soient pas pour les femmes enceintes?

Est-il concevable que les soins liés à la grossesse et à l'accouchement soient intégralement remboursés?

Pourquoi y-a-t-il aussi peu, sinon pas, de crèches ou de garderies dans les zonings?

Les communes très urbanisées réservent-elles suffisamment d'espaces de jeux sécurisés pour les enfants?

Quel type de valorisation du nombre d'enfants peut-on envisager dans le calcul des années de carrière de la mère?

.

Un mot pour conclure.

On l'aura compris, le défi auquel nos sociétés vont rapidement être confrontées du fait du vieillissement est d'une telle dimension qu'il est urgent que les Européens s'en préoccupent et se préparent activement et intelligemment à y faire face.

C'est d'autant plus urgent que les conditions politiques pour le faire vont devenir de plus en plus délicates. On voit déjà apparaître de-ci de-là des partis de pensionnés. Il faut savoir qu'en Belgique par exemple, la population de 50 ans et plus, qui représente aujourd'hui 42 % du total, représentera 52 % dès 2025, et 55 % en 2050.

Et que les "électeurs" âgés de 65 ans et plus qui représentaient 15 % du corps électoral en 1950, en représenteront le tiers en 2050. Il y a là de quoi faire basculer quelques majorités.

